



**CESER Bourgogne Franche-Comté
Séance plénière du 27 juin 2023**

**Rapport 1.9 de l'exécutif :
Avenant n°1 du CPER BFC 2021-2027 relatif au volet Enseignement Supérieur**

Déclaration de Dominique Gallet au nom de la CGT

Concernant l'abandon de la concrétisation du projet de Maison Universitaire de l'Éducation (MUE) à Besançon lancé en 2017, nous approuvons totalement le redéploiement des financements, initialement affectés au volet immobilier et maintenant dégagés, vers des opérations de rénovation de logements universitaires. Ceci va dans le sens de préconisations depuis longtemps du CESER pour répondre à un besoin avéré et récurrent d'amélioration des conditions de vie des étudiants

Les débats dans la commission ont permis de réaffirmer l'intérêt que constitue le volet scientifique de la MUE. Il doit permettre de fédérer chercheurs et acteurs de l'éducation autour des questions de la professionnalisation et de la transmission pour ouvrir l'école aux lieux de production des savoirs, largement donc au-delà des seuls métiers de l'Éducation nationale. Ces questions sont d'actualité et demandent à être travaillées en profondeur.

Abandonner le volet immobilier ne doit pas signifier abandonner le projet scientifique.

Avec cette affirmation, la CGT votera l'avis.